

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 13 avril 2022
Convocation faite
Le 30 mars 2022**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 05 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi cinq avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON (à partir du point n° 2022-04-059), M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (jusqu'au point n° 2022-04-058), Hervé FRANCOU (pouvoir à M. Sébastien PAULET), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), M^{mes} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Angélique WAUTOT (pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), MM. Paul-Edouard LETISSIER (pouvoir à M^{me} Isabelle FABRE), Daniel DURBECQ (pouvoir à M. Jean GUION), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M^{mes} Lisbeth DE BARROS, Laëtitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

**2022-04-085 Approbation du Budget Primitif Principal de la
Communauté pour 2022**

Vu ses délibérations n° 2022-04-070, n° 2022-04-072, n° 2022-04-074, n° 2022-04-076 et n° 2022-04-081, du 05 avril 2022, approuvant les subventions d'équilibre du Budget Principal de la Communauté vers les Budgets Administratifs Annexes de la Délégation de Service Public pour Rivéa, de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude, du CISE, TVA Mobilières, TVA Immobilières pour 2022,

Vu sa délibération sa délibération n° 2022-04-084 du 05 avril 2022, approuvant l'affectation des résultats du Compte Administratif 2021 sur le Budget Principal de la Communauté pour 2022,

Considérant la proposition du Budget Principal 2022 du Président,

Considérant l'avis favorable, à la majorité, de la Commission des Finances du 04 avril 2022,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité

* **approuve** le Budget Primitif Principal de Communauté pour 2022, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	47 255 988,08	47 255 988,08
Investissement	29 375 140,79	29 375 140,79
TOTAUX	76 631 128,87	76 631 128,87

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

